



GEESPI

groupement des entreprises d'études
de sécurité et de prévention incendie

Qui sommes-nous ?

Créé en 2016, le Groupement des Entreprises d'Etudes de Sécurité et Prévention Incendie (GEESPI) est le syndicat professionnel représentatif des bureaux d'études en sécurité incendie. Les études en sécurité et prévention contre les risques d'incendie ont pour objet l'assistance technique aux donneurs d'ordre dans cette spécialité, portant sur tous types de bâtiments soumis aux règles de prévention contre les risques d'incendie et de panique (ERP, IGH, établissements soumis aux dispositions du Code du travail, etc...).

NOS ACTIVITÉS

Les sociétés réalisant ces études fournissent des prestations : de maîtrise d'oeuvre, de conseil en prévention incendie, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'audit de conformité mais aussi des prestations d'ingénierie du desenfumage, d'ingénierie des systèmes de sécurité incendie et d'ingénierie des systèmes d'extinction.

À travers différents audits, diagnostics et expertises, les entreprises du GEESPI peuvent être d'une aide précieuse en matière de mise en sécurité/sûreté, ainsi que dans l'analyse du risque et l'étude de la conformité pour tous types de bâtiments : ERP, Habitation, code du travail, IGH, etc.

Conseils, assistances et études (de la conception à l'exploitation) en prévention et sécurité incendie font également partie intégrante des missions des entreprises du GEESPI. En effet, grâce à une connaissance approfondie des performances, des limites et contraintes des différentes technologies innovantes ainsi que la connaissance des réglementations applicables à chaque projet, les entreprises membres du GEESPI peuvent apporter les meilleurs conseils pour répondre aux exigences réglementaires mais aussi aux standards de l'entreprise et/ou de l'assureur.



L'AFFILIATION À LA FFMI

En tant qu'organisation professionnelle représentative, la FFMI permet d'avoir un dialogue privilégié avec les pouvoirs publics et les grands noms des acteurs de la sécurité incendie, ainsi qu'une représentation au niveau des instances nationales, européennes et internationales.

Grâce à son affiliation à la FFMI, le GEESPI dispose d'une représentativité, d'une visibilité et d'une offre de service importante pour ses adhérents :



Législation/Normalisation/certification
Participation à de nombreux groupes de travail techniques.



Dialogues entre pairs
Contribution aux réunions internes et groupes de travail FFMI.



Évènements
Participation à divers salons et congrès (conférences, ateliers...)



Promotion/Communication
Valorisation des métiers du GEESPI auprès de professionnels et d'institutionnels (flyers, infographies, notes...)



Fonctionnement démocratique
Un Bureau avec un Président, un Secrétaire Général et un Trésorier élus par l'ensemble des membres du groupement.



Des permanents
1 équipe de permanents dont 1 délégué dédié à votre disposition.



Nous serions ravis de vous avoir parmi nous pour développer la visibilité des métiers du GEESPI. Nous avons modifié les statuts et l'organisation pour permettre à l'ensemble de la profession de nous rejoindre. Indépendant comme PME, vous êtes les bienvenus pour travailler sur de nouvelles réglementations et participer à la reconnaissance de nos métiers auprès des institutions comme des professionnels.

Contactez-nous !

Paul POULAIN, Président du GEESPI



REJOINDRE LE GEESPI

Contactez la FFMI : contact@ffmi.asso.fr

Pour plus d'informations : <http://www.ffmi.asso.fr/syndicats/geespi>

39 rue Louis Blanc - CS 30080 - 92038 La Défense Cedex
+33(0)1 47 17 63 03
contact@ffmi.asso.fr
www.ffmi.asso.fr

GEESPI

